



Formation des AESH

Développer des compétences, accompagner
les élèves, pour une école inclusive



2023-24

Formation 60 heures*

10 conférences les mercredis

+ accès à la plateforme de formation Canoprof et aux ressources école inclusive)

Répartition : 10 modules – 10 conférences

- *Format présentiel : 10 conférences en présentiel (60h) et accès en consultation libre au site canoprof dédié*

MODULE 1 : ACCUEIL – PRESENTATION DE LA FORMATION - COMPRENDRE LE CONTEXTE INSTITUTIONNEL ET PROFESSIONNEL

CONFERENCE 1 - 6H

FORMATEURS : IEN – COORDONNATEURS AESH – SERVICES DSDEN – CPC SDEI (SERVICE DEPARTEMENTAL ECOLE INCLUSIVE)

MODULE 2 : EXERCER LES MISSIONS D'AESH

CONFERENCE 2 - 6H

FORMATEURS : CPC SDEI, COORDONNATEURS AESH

MODULE 3 : COMPRENDRE ET ANALYSER LES BESOINS DES ELEVES

CONFERENCE 3 - 6H

FORMATEURS : CPC SDEI, COORDONNATEURS AESH

MODULE 4 : ELEMENTS DE PSYCHOLOGIE ET COGNITION

CONFERENCE 4 - 6H

FORMATEURS : CPC SDEI, COORDONNATEURS AESH

MODULE 5 : LES DIFFICULTES D'EXPRESSION COMPORTEMENTALES (DEC)

CONFERENCE 5 - 6H

FORMATEURS : CPC SDEI, COORDONNATEURS AESH

MODULE 6 ET 7 : LES TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME (TSA 1 ET 2)

CONFERENCES 6 ET 7 - 6H + 6H

FORMATEURS : PROFESSEUR RESSOURCES TSA, CPC SDEI, COORDONNATEURS AESH

MODULE 8 ET 9 : TROUBLES SPECIFIQUES DU LANGAGE ET DES APPRENTISSAGES (TSLA 1 ET 2)

CONFERENCES 8 ET 9 - 6H + 6H

FORMATEURS : CPC SDEI, COORDONNATEURS AESH

MODULE 10 : TROUBLES SENSORIELS – TROUBLES MOTEURS – MALADIES INVALIDANTES / ACCOMPAGNER EN EPS

CONFERENCE 10 - 6H

FORMATEURS : CPC ASH ET CPC EI, COORDONNATEURS AESH

Calendrier – Envoyé par mail au début de chaque session

Lieux de formation

Collège Théophile Gautier

39 rue de Longchamp – 92200 Neuilly s/seine

Accès : métro Pont de Neuilly – ligne 1

Module 1 – Accueil, présentation de la formation et des équipes École inclusive - Comprendre le contexte institutionnel et professionnel

Public : AESH nouvellement nommés

Formateurs : CONSEILLERS PEDAGOGIQUES ASH, COORDONNATEURS AESH, IEN ASH

Problématique :

Dans le cadre de la formation initiale des AESH, il s'agit de permettre aux personnels qui accompagnent des élèves en situation de handicap, déjà en poste ou nouvellement recrutés, de comprendre l'organisation de leur formation initiale, le contexte institutionnel et professionnel et leurs missions.

Objectifs / attendus de la formation :

- Connaître le cadre d'exercice de l'AESH dans le contexte de l'école inclusive
- Identifier et comprendre le rôle des différents acteurs de l'école et des partenaires principaux
- Comprendre les enjeux des missions de l'AESH

Module 2 – Exercer les missions d'AESH

Public : AESH nouvellement nommés

Formateurs : CONSEILLERS PEDAGOGIQUES ASH, COORDONNATEURS AESH

Problématique :

Poursuivre sa connaissance du contexte d'exercice de l'AESH et de ses missions.
Comprendre et s'insérer dans des relations partenariales.

Objectifs / attendus de la formation :

- Poursuivre la découverte du contexte d'exercice et des missions.
- Identifier et comprendre le rôle des instances et des interlocuteurs liés au handicap (MDPH, enseignant référent, équipe de suivi de scolarisation).
- Identifier / nommer les besoins à partir d'éléments observés de la situation de l'élève
- Se positionner et intervenir auprès des élèves accompagnés en fonction de besoins identifiés.

Module 3 – La notion de besoin - Comprendre et analyser les besoins des élèves

Public : AESH nouvellement nommés

Formateurs : CONSEILLERS PEDAGOGIQUES ASH, COORDONNATEURS AESH

Problématique :

Comprendre et analyser les besoins des élèves pour exercer pleinement ses missions

Objectifs / attendus de la formation :

- Identifier / nommer les besoins à partir d'éléments observés de la situation de l'élève
- Se positionner et intervenir auprès des élèves accompagnés en fonction de besoins identifiés.

Module 4 – Le développement de l'enfant et de l'adolescent ; Accompagner les élèves présentant des troubles de la cognition

Public : AESH nouvellement nommés

Formateurs : CONSEILLERS PEDAGOGIQUES ASH, COORDONNATEURS AESH

Problématique :

Apporter aux AESH en formation les principaux éléments de compréhension du développement de l'enfant et de l'adolescent, ainsi que du fonctionnement cognitif afin de leur permettre d'accompagner les élèves ayant des troubles de la cognition.

Objectifs / attendus de la formation :

- Identifier les principaux stades du développement de l'enfant et du jeune.
- Comprendre l'incidence de situations de handicap sur le développement de l'enfant et du jeune
- Comprendre le fonctionnement cognitif, identifier les grandes fonctions de la cognition
- Développer des réflexes d'accompagnement des élèves avec des troubles cognitifs.

Module 5 – les difficultés à expression comportementales (DEC)

Public : AESH nouvellement nommés

Formateurs : CONSEILLERS PEDAGOGIQUES ASH, COORDONNATEURS AESH

Problématique : Dans le cadre des situations d'accompagnement des élèves à difficultés d'expression comportementale, il s'agit de mieux connaître et comprendre les comportements en organisant des cadres propices aux apprentissages suscitant l'envie et soutenant les apprentissages tout en identifiant les postures et attitudes professionnelles à développer dans la gestion des comportements éruptifs.

Objectifs / attendus de la formation :

- Des connaissances sur les difficultés et les besoins des élèves à difficultés d'expression comportementale.
- Des compétences pour organiser et structurer les cadres autour de ces élèves.
- Des postures et des gestes professionnels pour apaiser les situations et construire un environnement bienveillant.

Modules 6 & 7 – Accompagner des élèves avec un trouble du spectre de l'autisme

Public : AESH nouvellement nommés

Formateurs : CONSEILLERS PEDAGOGIQUES ASH, COORDONNATEURS AESH

Problématique :

Doter les AESH de connaissances actualisées et reconnues sur les TSA et leurs impacts sur les apprentissages afin qu'ils développent des compétences et savoir-faire au plus près des besoins éducatifs particuliers de ces élèves.

Objectifs / attendus de la formation :

- Connaître ce qui caractérise les troubles du spectre de l'autisme
- Comprendre leurs impacts sur le comportement et la façon d'apprendre
- Savoir observer pour anticiper et mettre en œuvre les adaptations nécessaires préconisées.

Modules 8 & 9 – Accompagner des élèves avec un trouble spécifique des apprentissages (TSLA)

Public : AESH nouvellement nommés

Formateurs : CONSEILLERS PEDAGOGIQUES ASH, COORDONNATEURS AESH

Problématique :

Apporter aux AESH des éléments de connaissance théoriques et les situer dans la sphère des troubles cognitifs vus en module 3, afin de leur permettre de participer à la mise en œuvre et à l'utilisation des adaptations nécessaires aux élèves accompagnés.

Objectifs / attendus de la formation :

- Identifier ce que sont les troubles spécifiques du langage et des apprentissages.
- Connaître, mettre en œuvre des adaptations spécifiques pour les élèves avec des TSLA.

Module 10 – Accompagner des élèves avec des troubles sensoriels, moteurs ou une maladie invalidante

Public : AESH nouvellement nommés

Formateurs : CONSEILLERS PEDAGOGIQUES ASH, COORDONNATEURS AESH

Problématique :

Doter les AESH de connaissances suffisantes et fiables sur les troubles sensoriels afin qu'ils accompagnent les élèves porteurs de ces troubles au plus près des besoins identifiés et des préconisations.

Doter les AESH de connaissances suffisantes et fiables sur les troubles moteurs, les maladies invalidantes afin qu'ils accompagnent les élèves porteurs de ces troubles au plus près des besoins identifiés et des préconisations.

Objectifs / attendus de la formation :

- Identifier ce que sont les troubles sensoriels et leurs conséquences sur les apprentissages scolaires.
- Connaître les principales adaptations indispensables à ces élèves.
- Développer la compréhension de gestes professionnels adaptés au travers « d'études de cas ».

- Identifier ce que sont le polyhandicap, les troubles moteurs (hors dyspraxie), les maladies invalidantes.
- Connaître les principales adaptations indispensables à ces élèves.
- Mettre en œuvre les adaptations préconisées ou nécessaires dans le cadre de l'accompagnement de ces élèves en situation scolaire.

- Accompagner les élèves en EPS.